

DÉFINITION DE LA VIOLENCE in DE LA VIOLENCE de F. Héritier



Appelons **violence** toute **contrainte de nature physique ou psychique susceptible d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance ou la mort d'un être animé** ; tout acte d'intrusion qui a pour effet volontaire ou involontaire la dépossession d'autrui, le dommage ou la destruction d'objets inanimés (cela pour parler d'autres aspects de la violence contemporaine que nous laisserons de côté). Des violences se veulent **légitimes** : ce sont celles de la loi, et des peines appliquées à ceux qui l'enfreignent. Selon leur nature et leur diversité, elles posent la question des conditions de légitimité de la révolte et de l'insoumission.

Développant sommairement ces points, sous certains de leurs aspects, je voudrais successivement exposer brièvement certains points de vue sémantiques, philosophiques et moraux sur la violence et la non-violence, puis évoquer le problème de **l'origine et des raisons de la violence** ; enfin sur un terrain proprement anthropologique traiter de la nature de certaines **formes de violence, sacrificielles et rituelles**, puis illustrer par deux exemples anthropologiques et historiques le problème central du territoire, qu'il soit corporel ou géographique et de son effraction ou de sa recomposition.

Littré, comme toujours avec son admirable précision, met sur la piste proprement sémantique de certains glissements que nous voyons opérer sous nos yeux, en exposant la série : *viol, violation, violence*.

Le viol est pour lui uniquement *la violence faite à une femme que l'on prend de force* (Voltaire évoque « le soldat qui n'a plus de frein et qui regarde comme son droit incontestable le viol, l'incendie et la rapine »). C'est donc l'idée d'*effraction*, intrusion dans un corps de femme, qui est première.

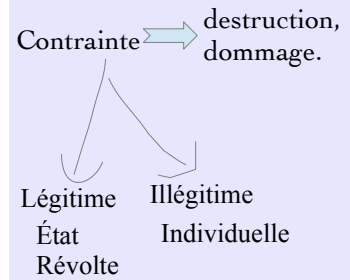
Cependant, à *violier*, on trouve *enfreindre*, agir contre, à la suite des développements issus de l'analyse sémantique des autres termes énumérés ci-dessous.

Violation : « Action de violer un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre un règlement. » Exemple : la violation d'un domicile, mais aussi la violation des règles du langage.

Violence :

- 1) Qualité de ce qui agit avec force.
- 2) **Emportement**, irascibilité.
- 3) Force dont on use contre quelqu'un, contre les lois, contre la liberté publique. (Corneille : « *La violence est juste là où la douceur est vaine* » *Héracl. I.1.* Pascal : « *La violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre* » *Provinciales XVIII.* Voltaire : « *Des violences dans le pouvoir (...) enfantent d'autres violences dans le peuple* » *Lettres à Bastide*, 1758). Dans cette rubrique, entre la violence faite à une femme.
- 4) Jurisprudence : contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger. Violence morale. Violence indirecte.
- 5) Spiritualité : **ardeur** incessante de la dévotion (Massenet, *Carême* : « *La grâce (du Seigneur) comme son royaume est le prix de la seule violence* »). Et enfin, *violent* : qui agit avec force ; qui épuise les forces ; qui se livre à des violences ; ceux qui sont épris d'une extrême ardeur de dévotion ; où l'on emploie la violence (Rousseau : « *Les moyens violents ne conviennent point à la cause juste* » *Lettres de la Montagne.*) ; qui sort de la mesure, qui ne peut tolérer.

A partir de l'effraction imposée comme un droit au corps de femme réduit à sa manière animale, on est passé insensiblement d'une impulsion « naturelle » (l'emportement, l'irascibilité) à la contrainte exercée sur autrui, à la violation



Ce n'est pas un phénomène absurde ou imprévisible.

Peut être intégrée à la culture.



Femmes soumises à un esclavage sexuel par les Japonais au cours de la 2ème GM.

★ Associée à l'absence de maîtrise de soi.

★ Peut coexister avec : une fin destructrice ou créatrice.

★ Associée à l'idée d'intensité.

des droits et engagements, enfin, à l'ardeur incessante de la dévotion, c'est-à-dire à ce qui fonde aujourd'hui tous les intégrismes. Il n'y a pas meilleur raccourci d'un point à un autre.

L'idée centrale est celle de l'effraction tantôt du corps conçu comme un territoire physique ou moral conçu comme un corps dépeçable.

Tout de suite se pose (voir les citations de Corneille, Pascal, Voltaire, Rousseau) la question de la **légitimité** de certaines formes de violence.

★ **Intégrité :**
contient les mêmes nuances que le mot violence, les connotations ambivalente

Violence dans Thésaurus :

« La force est bourgeoise, la violence est prolétarienne, enseignait G. Sorel. Il voulait dire que la bourgeoisie repose sur le principe d'autorité, sur les droits acquis, sur le devoir d'obéissance imposé aux masses ; le bourgeois *n'est pas violent*, il se contente de la force établie. De cette force, le peuple est victime ; il est donc faible. Comme tous les faibles, il rêve de briser la force. Cela le conduit à la violence, mais à la violence qui est pure, franche, généreuse, à celle qui force la force et qui finalement fait primer le *bon droit*. »

Cette distinction que fait Sorel est un cas isolé que le communisme n'approuve pas sans réserve, car elle peut encourager le fascisme.

La plupart des théories assimilent violence et force, et quelques unes assimilent force et affirmation de soi (en dernière instance, la sociobiologie, sous le principe de l'altruisme, équivaut à cette théorie où ce sont les gènes des plus forts qui se transmettent grâce au sacrifice «altruiste» des plus faibles).

« Dans ce sens, la violence est **naturelle** ; on la trouve à l'oeuvre dans les diverses formes de lutte et de sélection biologique. Les espèces se font violence... C'est la loi de tous les règnes ; elle ne lèse personne ; (car) qui donc prétendrait s'accomplir au-delà de ses forces . Le monde non vivant est tout aussi violent : sa force se déchaîne, à la mesure de sa puissance, conformément à ce que peuvent ses éléments. L'homme ferait-il exception ? certainement pas : ni comme fauteur de guerre, ni même comme consommateur (...) Néanmoins des juristes et des philosophes ont imaginé que la violence cesse quand paraît le **dialogue**, quand surgit dans l'Univers un être dont la raison est plus forte que la force et dont le langage introduit la négociation, le contrat, l'ordre et la règle : à l'état de nature succède l'État de droit. C'est peut-être conclure trop vite. D'autres penseurs soutiennent que *la raison est une ruse de la force*, que le langage étend et multiplie l'art de feindre, que le droit ne protège le faible que là où le faible et le fort ont même intérêt. S'il en va ainsi, l'État préserve par son droit une *situation de fait, qui est un état de violence*. Défendu sur un point, le faible est opprime sur les autres. À quoi lui sert d'être libre politiquement s'il est aliéné socialement, économiquement ? Quand il se révolte, on lui reproche son action violente *comme si la violence d'action était pire que la violence d'État*. »

« Par ce détour, on revient à la position de Sorel. Pour résoudre le problème, il faudrait rompre le cercle : supprimer la violence instituée qui entraîne la violence révolutionnaire. Il conviendrait de lui substituer une démocratie réelle où l'exploitation de l'homme par l'homme n'existerait plus. Que cet idéal soit utopique, on le sait suffisamment : l'abolition du profit abolit l'incitation, la vertu obligatoire devient tyrannique, le rejet des hiérarchies crée d'autres hiérarchies.

« On en est réduit à penser que la violence est inhérente à la nature et qu'il s'agit de la contrôler, de la contenir, de la limiter au plus juste (qui sera encore injustement). Finalement, la société la plus acceptable serait celle qui *veillerait moins à se reproduire dans la sécurité* qu'à se reproduire comme contestable, révisable. Les rêves de perfection sont un autre genre de violence. Il est prudent d'arracher la politique à l'absolu. »

Force	Violence
légal	illégal
Légitime ?	

